

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 21 Mars 2025

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Sylvie TROTIN, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Francis FRANCHET, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Jean-Pierre SERRIE, Yolande LAFRANÇAISE, Christophe MONELLS, Brigitte LESIEUR, Frédérique CUGULLERE, Bernard CONSTANS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à Gilles GUILLAUME, M. Lucy FERRER ayant donné procuration à Mme Marie DARNER, Mme Carole COLMENERO ayant donné procuration à Mme Marie-Josée VIEGAS, Mme Colette GONZALVES ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA, Mme Vanessa ALBERICH ayant donné procuration à Mme Claude CAMPS, M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à M. Jean-Francis FRANCHET, M. Michel CUGULLERE ayant donné procuration à Mme Frédérique CUGULLERE, M. Caroline LANGLAIS CONSTANS ayant donné procuration à M. Bernard CONSTANS, M. Alain GRIEU ayant donné procuration à Mme Brigitte LESIEUR

Secrétaire de séance : Mme Marina PICORNELL

Objet : 2025/03/04 : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu l'article L.2121-14 du CGCT concernant les modalités de vote du Compte Administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié qui prévoit la mise en œuvre d'un compte financier unique (CFU) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2024 relatif au compte financier unique applicable aux entités publiques locales listées par l'article 242 de la loi du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié ;

Considérant le CFU tel que présenté ci-dessous ;

Chapitre	Section de fonctionnement	BUDGET prévisionnel tous mouvements en €	Réalisation 2024 en €
D	DEPENSE	14 511 153,08	7 514 533,65
011	Charges à caractère général	2 249 530,00	1 948 497,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 260 000,00	4 258 108,81
014	Atténuations de produits	84 339,00	84 243,42
023	Virement à la section d'investissement	6 574 434,08	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	451 000,00	416 844,11
65	Autres charges de gestion courante	685 350,00	635 302,07
66	Charges financières	190 500,00	171 416,21
67	Charges spécifiques	15 000,00	122,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 000,00	0,00
R	RECETTE	14 511 153,08	15 385 347,54
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 277 729,08	6 277 729,08
013	Atténuations de charges	25 000,00	120 042,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	710,00	708,07
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	666 657,00	860 542,22
73	Impôts et taxes	556 387,00	556 486,46
731	Fiscalité locale	5 120 000,00	5 311 919,01
74	Dotations et participations	1 768 200,00	2 136 845,98
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	69 554,85
76	Produits financiers	0,00	49,09
77	Produits spécifiques	51 000,00	51 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	470,00	470,00

Chapitre	Section d'investissement	BUDGET prévisionnel tous mouvements en €	Réalisation 2024 en €	Reports
D	DEPENSE	9 417 908,77	2 700 371,49	5 187 091,65
001	Solde d'exécution de la section d'investissement re	455 996,59	455 996,59	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	710,00	708,07	-
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	-	-
101	ECOLES	40 000,00	6 799,16	899,00
102	ENFANCE JEUNESSE	270 000,00	2 270,95	3 409,00
103	INFORMATIQUE	36 569,03	8 044,72	-
104	BATIMENTS	288 550,24	135 359,30	709,08
105	CIMETIERE	20 000,00	-	2 460,00
106	VIDEOSURVEILLANCE	35 000,00	-	16 105,84
107	EQUIPEMENTS DIVERS	191 431,92	44 354,65	1 203,79
108	INVESTISSEMENTS FUTURS	5 650 488,31	1 042 082,88	4 934 343,09
109	VOIRIE	1 779 162,68	555 659,43	227 961,85
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	449 095,74	-
R	RECETTE	9 417 908,77	1 538 804,73	462 525,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 574 434,08	0,00	0,00
024	Produit des cessions d'immobilisation	-51 000,00		0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	451 000,00	416 844,11	0,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 182 984,65	770 125,24	0,00
13	Subventions d'investissement	1 048 248,00	339 593,34	462 525,00
45412	Travaux effectués d'office	0,00	12 242,04	0,00
45422	Opérations de remembrement	12 242,04	0,00	0,00

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2024 dont la maquette financière est jointe en annexe ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Elu délégué en la matière à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents
« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 28 Mars 2025

PUBLIÉ LE 04 AVR. 2025

Le Maire,

Laurence AUSINA *
